

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

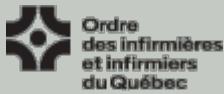
**Québec**



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 3 juin 2010.

Section du dépôt légal



## Une foule d'informations sur les départs à la retraite



L'*Infostats* du mois d'avril traite d'un dossier chaud, celui des nombreux départs à la retraite des baby-boomers prévus au cours des prochaines années. Cette situation demeure préoccupante et représente un enjeu majeur pour la planification du personnel infirmier. L'Ordre trace le portrait de la situation à l'aide de graphiques éloquentes. [À lire.](#)

## Un vidéoclip pour vous convaincre !



Vous ne vous êtes pas encore inscrite au Colloque des CII-CIR ? Un simple visionnement du court [vidéoclip](#) sur notre site Web vous convaincra de participer à ce Colloque qui se tiendra les 5 et 6 mai prochain. Ainsi, des

infirmières nous parlent avec enthousiasme de l'expérience enrichissante qu'elles viennent chercher en participant à ce grand événement. Soyez du nombre des participantes. La [programmation complète](#) se trouve sur notre site Web et vous pouvez vous inscrire [en ligne](#) à ce colloque.

Venez aussi encourager les huit lauréates et lauréats des prix Florence qui seront honorés le 5 mai prochain. N'oubliez pas que vous pouvez vous inscrire [en ligne](#) pour participer à cette belle soirée.

**Faites vite ! Il ne reste que quelques jours pour vous inscrire !**

## Publication d'un sondage sur la collaboration infirmière-médecin



L'OIIQ a mandaté la firme SOM pour procéder à un sondage auprès de ses membres portant sur différents éléments de la collaboration entre les

infirmières et les médecins. Les résultats de ce sondage seront annoncés pendant le Colloque des CII-CIR le 5 mai.

Réalisé auprès de plus de 1000 infirmières et infirmiers de tout le Québec, le sondage vise à mesurer la perception des infirmières par rapport à la collaboration avec les médecins. Les questions traitent notamment des ordonnances collectives, de l'arrivée des infirmières praticiennes spécialisées, de la fréquence de la collaboration infirmière-médecin, de la perception de cette collaboration, de l'appui d'autres associations à cet égard...

Les résultats, qui seront dévoilés lors du Colloque, permettront d'alimenter la discussion entre ces deux groupes de professionnels de la santé, plus que jamais à l'avant-plan des grands enjeux du système de santé.

## De la grande visite au Congo

En début de semaine, la gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, a visité la Clinique Ngaliéma, à Kinshasa, en République

démocratique du Congo, afin d'y rencontrer les intervenantes qui participent au [Projet de renforcement des compétences des infirmières accoucheuses](#), financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Ce programme, mis en œuvre par le Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIEF), avec la collaboration de l'Unité de santé internationale de l'Université de Montréal/CHUM, veille à l'amélioration des pratiques infirmières pour le suivi des grossesses, les accouchements et les soins offerts aux nouvelles mères. D'autres membres associatifs ou institutionnels du SIDIEF, tels que la Ligue des infirmiers et infirmières de l'espace francophone de Kinshasa, le Centre universitaire de santé McGill, le Centre hospitalier de St-Mary, la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec et le Centre hospitalier de l'Université de Montréal, sont engagés dans les différentes missions de formation qui se poursuivront jusqu'en 2011. L'OIIQ est l'un des deux membres fondateurs du SIDIEF.

D'autres [photos](#) sont disponibles sur le site Web de la gouverneure générale.

Crédit photo : Sgt Serge Gouin, Rideau Hall



Michaëlle Jean, en présence du personnel soignant de la Clinique Ngaliéma.

## **Un nouveau règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession d'infirmière ou d'infirmier hors du Québec qui donnent ouverture au permis de l'OIIQ**

Le 15 avril dernier entré en vigueur le *Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession d'infirmière ou d'infirmier hors du Québec qui donnent ouverture au permis de l'OIIQ*. Ainsi, l'infirmière ou l'infirmier, titulaire d'une autorisation légale d'exercer la profession d'infirmière ou d'infirmier délivrée dans une autre province ou territoire canadien, pourra obtenir un permis de l'OIIQ sans avoir à réussir l'examen professionnel de l'Ordre. Cependant, il ou elle devra, préalablement à l'émission du permis, fournir la preuve qu'il ou elle a suivi la formation de l'Ordre sur le plan thérapeutique infirmier et complété le Guide d'auto-apprentissage sur les aspects déontologiques, juridiques et éthiques de la pratique infirmière au Québec. Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires en vous adressant au [Bureau du registraire](#).

## Le concours « Rejoignez la clique » fait deux heureuses



Depuis plusieurs années, l'OIIQ incite ses membres à réduire leur consommation de papier en s'inscrivant au Tableau en ligne. À cet égard,

l'Ordre a mis sur pied le concours « Rejoignez la clique ». Ainsi, tous les membres de l'OIIQ qui se sont inscrits au Tableau 2010-2011 et qui ont effectué leur paiement en ligne, avant la date désignée, étaient admissibles à ce concours. L'Ordre est heureux de vous dévoiler le nom des deux gagnantes :

- Martine C. Piché, de la région Laurentides/Lanaudière
- Diane E. Rizzardo, de la région Montréal/Laval

Elles remportent chacune un forfait d'une valeur de 500 \$ dans le Spa Relais Santé certifié de leur choix dans la province de Québec. Félicitations aux deux gagnantes !

## Des bourses de maîtrise offertes par le FERASI

Le concours de bourses de maîtrise 2010-2011 du Centre FERASI (Formation et expertise en recherche en administration des services infirmiers) est ouvert depuis quelques semaines. Les personnes intéressées sont invitées à compléter le formulaire de candidature et à le soumettre au responsable de son université d'appartenance, avant le 7 mai prochain. Il est à noter que seuls les étudiants des universités de Montréal et de Sherbrooke sont admissibles au concours. Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur le site du [FERASI](#). Il est à noter que l'OIIQ siège sur le Conseil d'administration du FERASI.



Étant donné la tenue du Colloque des CII-CIR, veuillez noter que l'infolettre ne sera pas diffusée le 6 mai. La prochaine infolettre sera donc publiée le 13 mai.



Pour nous transmettre vos commentaires sur cette infolettre, [cliquez ici](#).